



SITE NATURA 2000

« SITES A CHAUVES-SOURIS DE BREIL-SUR-ROYA »



LETTRE D'INFORMATION N° 1 - ÉDITION 2015



« Après plusieurs années d'élaboration du document d'objectifs, le site Natura 2000 de Breil-sur-Roya va entrer dans sa phase d'animation. L'animateur accompagne les acteurs locaux pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et valoriser la richesse d'un patrimoine unique. Propriétaires, exploitants ou utilisateurs sont ainsi invités à participer à la bonne gestion du site, l'objectif étant de préserver la biodiversité tout en soutenant les activités humaines locales, dans une logique de développement durable. Depuis plusieurs années, nous menons cette démarche en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, pour une meilleure implication de tous dans la préservation de notre patrimoine naturel, culturel et historique. Il est temps de passer à l'action. »



**Joseph REY, Président du Comité de pilotage, conseiller municipal de Breil-sur-Roya**  
**André IPERT, Maire de Breil-sur-Roya**



## QU'EST-CE QUE NATURA 2000 ?

Natura 2000 est un **réseau européen d'espaces naturels protégés** terrestres et marins représentatifs de la biodiversité européenne. Il s'agit du **plus vaste réseau de sites naturels au monde**. Son objectif principal est d'assurer la survie à long terme des habitats et des espèces les plus rares et les plus menacés d'Europe et de « **mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité** ».

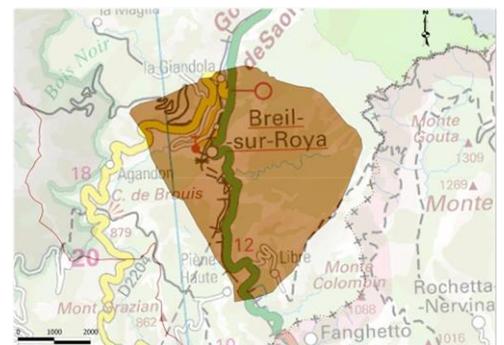
La France a opté pour une **démarche volontaire et contractuelle** de gestion. Pour cela, un document d'objectifs (DOCOB) est élaboré pour chaque site désigné. Il s'agit d'un **document stratégique de gestion** du site **rédigé par l'opérateur en lien avec les acteurs locaux** afin de tenir compte des spécificités, des exigences économiques, sociales et culturelles locales. Il définit des mesures de conservation des habitats et des espèces.

L'**ambition de Natura 2000 est de concilier les activités humaines et les engagements pour la biodiversité dans une logique de développement durable**.



## SITES À CHAUVES-SOURIS DE BREIL-SUR-ROYA

Situé à l'extrême est du département des Alpes-Maritimes, sur la commune de Breil-sur-Roya, ce site possède de **forts contrastes et une importante biodiversité**. Les 2497 ha s'étirent le long du fleuve Roya sur les deux rives, du fond de vallée jusqu'aux sommets alentours. Très étroite et encaissée, la vallée s'élargit au niveau du centre ancien de Breil-sur-Roya. Les pentes s'adoucissent et offrent un espace d'ouverture grâce à la confluence des deux principaux affluents communaux de la Roya : la Maglia et la Lavina. A l'inverse, en aval du village, les falaises plongent directement dans le cours d'eau sur des à pics de près de 300 mètres dans le secteur de Piène. La position géographique du site lui apporte des influences méditerranéennes, ligures et alpines qui lui offrent une **grande diversité biologique**. La vallée de la Roya est d'ailleurs reconnue à l'échelle nationale et internationale pour ses richesses naturelles.



Périmètre du site Natura 2000

L'élaboration du document d'objectifs (DOCOB) a été assurée par le Syndicat mixte du SCOT de la Riviera française et de la Roya, puis par la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF), pour le compte de l'Etat et de l'Europe. Toutes les pièces de ce document ont été approuvées courant 2014, lors des **réunions du Comité de pilotage (COFIL)**. Les **DOCOB** sont disponibles sur demande et consultables en mairie. Le COFIL est une instance de gouvernance et de **concertation locale** qui permettra de dresser le bilan des actions menées lors de la **phase d'animation** en se réunissant chaque année.



## LA PHASE D'ANIMATION

L'animation a été lancée en 2015 pour une durée de 3 ans et a été confiée à la CARF. Les **mesures de gestion** inscrites dans le DOCOB sont ainsi mises en œuvre de manière concrète, notamment par la signature de **contrats Natura 2000** (contrats agricoles, contrats forestiers...), la **sensibilisation** du public, etc. Cette phase d'animation permet à chacun de s'engager dans la démarche Natura 2000 en choisissant son niveau d'implication. La **démarche contractuelle et volontaire** développée à l'échelle nationale prend ainsi tout son sens.

ELABORATION DES DOCOB

13 novembre 2008 au 5 septembre 2014

PHASE D'ANIMATION

depuis le 1 janvier 2015 pour 3 ans renouvelables



## UN PATRIMOINE NATUREL EXCEPTIONNEL

Le site « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya » possède des habitats naturels, une flore et une faune exceptionnels. Sur **45 habitats naturels** identifiés sur ce site, il existe 13 habitats d'intérêt communautaire dont 3 prioritaires. Les habitats liés à l'activité humaine sont également très importants dans leur rôle de refuge pour les espèces animales. La chapelle Notre-Dame-du-Mont en est le meilleur exemple : elle abrite une des colonies de chauves-souris les plus importantes de la région PACA dont une espèce très rare.



Tête d'Alpe et vallon de Carleva

Le site présente également un **intérêt exceptionnel** pour la flore. Parmi les espèces les plus remarquables, nous pouvons citer la gentiane de Ligurie, espèce cantonnée aux Alpes sud-occidentales et l'ancolie de Bertoloni. D'autres **espèces très rares** sont également présentes.



Erythronium dent de chien



Gentiane de Ligurie



Micro-habitat

La faune est tout aussi **remarquable**. En effet, sont présentes : 13 espèces de chauves-souris, 13 espèces de reptiles et d'amphibiens, 7 espèces de poissons et crustacés, 14 d'insectes, ainsi qu'une grande diversité d'oiseaux et de mollusques.



Chabot



Rhinolophe euryale



Pique prune



## LES CHAUVES-SOURIS, ENTRE MYTHES ET RÉALITÉ



Chapelle Notre-Dame-du-Mont

Elles s'accrochent dans les cheveux, portent malheur, sont prolifiques... voici les principales **fausses idées reçues** sur les chauves-souris. Seules 3 espèces se nourrissent de sang (très peu et uniquement sur les animaux) et sont présentes en Amérique latine seulement. Les chauves-souris utilisent prioritairement leur vue sauf lors de la chasse (la nuit) où elles se servent des **ultrasons**. Elles peuvent donc être éblouies ou perturbées par l'éclairage artificiel. En revanche, ne les manipulez pas sans gants, une minorité peut être porteuse de la rage (pas d'inquiétude, cela ne les rend pas agressives, au contraire). En revanche, vous pourrez tirer profit de leurs déjections (guano), qui constituent un **très bon engrais**. Les chauves-souris se nourrissent d'insectes et sont très utiles pour **lutter** contre les ravageurs et les insectes porteurs de maladie; elles sont un maillon essentiel de la chaîne alimentaire et participent à l'équilibre de l'écosystème. Aujourd'hui les chauves-souris sont menacées, il est donc important de rappeler que toutes les espèces sont **protégées** en France. Pour atteindre cet objectif, Natura 2000 peut financer le surcoût lié à la préservation des chauves-souris lors de rénovation du bâti. La chapelle Notre-Dame du Mont pourrait en bénéficier lors de sa rénovation.



## COMMENT S'ENGAGER AVEC NATURA 2000 ?

Tout le monde peut s'engager dans la démarche Natura 2000 en choisissant son niveau d'implication, notamment à travers la Charte ou les contrats Natura 2000. Il s'agit dans tous les cas d'une démarche volontaire, de la part des propriétaires et des usagers des terrains inclus dans la zone Natura 2000.

- **Les contrats Natura 2000** : ces **mesures contractuelles** permettent d'assurer la gestion des milieux naturels en associant l'Etat avec les acteurs publics et privés du territoire. Les contrats financent les travaux nécessaires à la **préservation et la mise en valeur des sites Natura 2000**. Ils définissent les engagements réciproques et les modalités de mise en œuvre qui doivent être conformes aux orientations et aux mesures définies par le document d'objectifs. Il existe plusieurs types de contrats, accessibles à toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels et personnels. L'engagement se fait à la parcelle pour une durée de 5 ans.
- **La Charte Natura 2000** : elle est adaptée à chaque site et validée avec le DOCOB. Elle constitue l'autre volet de la politique contractuelle et volontaire de Natura 2000. A la différence des contrats, la charte ne prévoit pas de contrepartie financière et chacun peut y adhérer. Elle a pour but de valoriser les usages respectueux des milieux naturels et des espèces Natura 2000. C'est en quelque sorte un **guide des bonnes pratiques**. Elle contient une série de **recommandations** et **d'engagements** qui concerne les grands types de milieux naturels et les principales activités du territoire concerné. Le signataire peut s'engager à respecter tout la charte ou seulement la partie qui le concerne pour une durée de 5 ans.

En cas de projet (aménagement, manifestation, document de planification), vous pouvez être soumis à la réalisation d'une **évaluation des incidences Natura 2000**. Vous pouvez nous contacter pour plus d'informations.



### LES BONNES PRATIQUES, C'EST AUTOMATIQUE !

- J'emprunte les sentiers balisés pour éviter de piétiner la végétation
- Je ne cueille ni ne détruit les espèces végétales protégées, je respecte la faune et la flore sauvage
- Je ne pratique pas d'activités motorisées hors des pistes prévues à cet effet, conformément à la réglementation et respecte les limitations de vitesse
- Je veille à ne pas introduire ou favoriser le développement d'espèces exotiques envahissantes
- Je respecte la propreté des lieux et ramasse mes déchets, je ne jette pas de mégots de cigarettes pour éviter les risques d'incendie
- J'évite de pénétrer dans des bâtis à l'abandon pour ne pas déranger la faune éventuellement présente
- J'informe la structure animatrice des actions susceptibles de perturber le milieu et de l'observation d'espèces rares ou inhabituelles

#### CONTACT

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, 16 rue Villarey - 06500 Menton  
04 92 41 80 49 ; NATURA2000@carf.fr ; [www.riviera-francaise.fr](http://www.riviera-francaise.fr)

[www.breil-sur-roya.fr](http://www.breil-sur-roya.fr)



Pour toute question, information complémentaire ou mise à disposition de documents, n'hésitez pas à nous contacter.

